



Vivez Lac-Etchemin...  
goûtez notre hospitalité

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** *Pour publication immédiate*

### **Au responsable de l'information**

**Lac-Etchemin, le lundi 11 juin 2012**

### **MONT ORIGINAL : LAC-ETCHEMIN DONNE UN GRAND COUP**

**En investissant un montant maximal de 400 000 \$ pour l'acquisition du chalet de ski du Mont Original, dont 200 000 \$ provenant du Pacte rural, le Conseil municipal de Lac-Etchemin donne un grand coup afin de faciliter la transaction permettant à des intérêts du milieu d'acheter la station de ski, menacée de fermeture.**

Lors de sa séance de mardi soir dernier, les membres du Conseil municipal ont en effet présenté un avis de motion lui permettant d'emprunter jusqu'à +/- 800 000 \$ pour défrayer le coût d'acquisition du chalet d'accueil du Mont-Original et le terrain afférent (stationnement, étang d'épuration...).

Le maire Harold Gagnon souligne que cette décision a pour but de permettre à tout organisme ou ministère, désireux d'aider le groupe d'investisseurs de quelque manière que ce soit, mais ne pouvant pas appuyer financièrement directement des investisseurs privés, de verser cette somme (contribution, subvention ou autre) à la municipalité qui, par la suite, l'affectera à la réduction de l'emprunt décrété au règlement pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense visée, en l'occurrence, l'acquisition du chalet d'accueil et le terrain.

Monsieur Gagnon ajoute qu'une évaluation du chalet et des terrains sur lequel celui-ci se trouve est en cours et il lui semble déjà assuré que la valeur puisse dépasser le million de dollars. « C'est ce qui nous a permis d'adopter un avis de motion en ce sens », poursuit-il.

### **LA CAISSE VERSE 150 000 \$**

**Vendredi dernier, la direction de la Caisse Desjardins des Etchemins a annoncé qu'elle verserait une somme de 150 000 \$ à titre de contribution pour l'acquisition du chalet. Cette subvention**

**transitera donc par la municipalité et viendra, par conséquent, s'ajouter aux 400 000 \$ déjà consentis par celle-ci.**

Le directeur général de la Caisse Desjardins des Etchemins, M. Donald Paquet ainsi que son président, M. Marcel Fournier, soulignent que la caisse avait déjà réservé cette somme, à la demande de la Municipalité de Lac-Etchemin, pour la construction du futur centre multifonctionnel à même l'aréna de Lac-Etchemin et qu'elle appuyait la décision de la municipalité de retirer de ce projet le montant consenti par la caisse, ceci dans le contexte actuel d'urgence et pour faire l'acquisition du chalet d'accueil du Mont-Original.

La moitié de cette somme provient du Fonds de développement du milieu de l'ancienne Caisse du Sud des Etchemins et l'autre de celui de la nouvelle Caisse des Etchemins. « Nous considérons que la sauvegarde de la station du ski du Mont-Original est un dossier régional d'importance et nous souhaitons vraiment nous impliquer, à notre manière, dans ce dossier », souligne M. Fournier.

Rappelons qu'un groupe d'investisseurs tente d'acquérir, au coût de deux millions de dollars, la station de ski du Mont Original des mains de l'ancien sénateur M. Michel Biron.

Ceux-ci souhaitent, d'une part, amasser 1,2 millions de dollars via la vente de 48 parts sociales à 25 000 \$ chacune. S'ajouteront les 400 000 \$ de la municipalité et le 150 000 \$ de la Caisse Desjardins des Etchemins pour le chalet d'accueil et la différence, soit 250 000 \$, devra venir éventuellement de contributions diverses.

-30-

Pour information : *Laurent Rheault, M.A.P., OMA*  
*Directeur général et secrétaire-trésorier*  
*Tél. (418) 625-4521*  
*Courriel : [munetchemin.lr@sogetel.net](mailto:munetchemin.lr@sogetel.net)*